

République Française
Département de l'Hérault
SYNDICAT DE DEVELOPPEMENT LOCAL (SYDEL)
DU PAYS CŒUR D'HERAULT



Délibération n° 2018-19 du Comité syndical du vendredi 04 mai 2018

ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

L'an deux mil dix huit le vendredi 4 mai à neuf heures, le Comité Syndical du SYDEL du Pays Cœur d'Hérault, convoqué sur la base de l'article L2121-17 Alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Communauté de Communes du Clermontais - 20 avenue Raymond Lacombe - 34800 Clermont L'Hérault à l'invitation du Président en date du 18 avril 2018.

Etaient présents ou représentés :	Francis BARDEAU, Christian BILHAC (représenté par Berthe BARRE), Olivier BRUN , Claude CARCELLER, Yolande PRULHIÈRE représentée par Laurent DUPONT), Bernard FABREGUETTES, Jean-Pierre GABAUDAN, Jacky GALABRUN (représenté par Agnès CONSTANT), Jean-Claude LACROIX, Nicole MORERE, Béatrice NEGRIER FERNANDO, Frédéric ROIG (représenté par Bernard GOUJON), Valérie ROUVEIROL, Philippe SALASC, Irène TOLLERET, Jean TRINQUIER, Claude VALERO, Louis VILLARET.
Absents ou excusés :	Sébastien ANDRAL, Béatrice FABRE, Jean-Luc FALIP, , Julie GARCIN SAUDO, Vincent GAUDY, Gaëlle LEVEQUE, Jean-Noël MALAN, Marie PASSIEUX, Marie-Pierre PONS, Michel SAINT PIERRE, Laurent SINTES., Jean-François SOTO
Invités : 29 ; Quorum : 16 ; Présents ou représentés : 18	

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu l'article 79 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée,

Vu la loi du 12 mars 2012 relative à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique,

Vu le Décret n° 2016-201 du 26 février 2016 portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux

Vu la délibération n° 2017-29 du comité syndicat modifiant le tableau des effectifs 2017,

Vu la mutation au 1^{er} décembre 2017 de la Responsable administrative et financière,

Vu la déclaration de vacance réalisée auprès du Centre de Gestion Hérault pour le poste de Responsable administratif et financier,

Vu le jury de recrutement du 25 octobre 2017,

Considérant la nécessité d'actualiser le tableau des effectifs de l'établissement afin de permettre la nomination d'un nouvel agent,

Il est proposé à l'assemblée, de modifier le tableau des effectifs comme suit :

- Création d'un poste temporaire de 18 mois en CDD comme Assistant Tourisme sur mission œnotourisme
- Transformation d'un poste de Secrétaire (1/2temps) en poste à plein temps sur le volet Gestion administrative et comptable Leader + Assistance Secrétariat des Chargés de missions (Scot, Santé et Culture)

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif dans un délai de 2 mois à partir de la publication

**Tableau des effectifs Sydel Pays Cœur d'Hérault
Création et Suppressions de postes**

FILIERE ADMINISTRATIVE

Libellé Emploi	Type d'emploi	Quotité temps de Travail	Catégorie	Grades ou emploi	Tableau des effectifs Budget 2017	Création / Suppression	Nouvel effectif budgétaire 2018	
AGENTS TITULAIRES ET STAGIAIRES								
Responsable Administration Générale	Permanent	35h	A	Attaché Principal	1	-1	1	Non Pourvu
Responsable Pôle Aménagement	Permanent	35h	A	Attaché Principal	1		1	
Administration Générale	Permanent	35h	A	Attaché	1		1	Non Pourvu
Chef de Projet Scot et Aménagement	Permanent	35h	A	Attaché	1		1	Non Pourvu
Responsable Service Entreprise	Permanent	35h	A	Attaché	1		1	Non Pourvu
Assistante de Direction	Permanent	35H	C	Adjoint Administratif	1		1	
Agent d'accueil secrétariat	Permanent	35h	C	Adjoint Administratif	1		1	
Secrétaire	Permanent	31.75/35h	C	Adjoint Administratif	1		1	Non Pourvu
Secrétaire Gestion Administrative et Comptable	Permanent	35h	C	Adjoint Administratif	1		1	
Agent d'accueil secrétariat	Permanent	28h	C	Adjoint Administratif	1		1	Non Pourvu

Libellé Emploi	Type d'emploi	Quotité temps de Travail	Catégorie	Grades ou emploi	Tableau des effectifs Budget 2017	Création / Suppression	Nouvel effectif budgétaire 2018	
AGENTS CONTRACTUELS								
Responsable Service Economie	Permanent (CDI)	35h	A	Attaché	1		1	
Chef de Projet Leader	Permanent (CDI)	35h	A	Attaché	0		1	
Chargé de mission Culture, Patrimoine, Tourisme	Permanent (CDI)	35h	A	Attaché	1		1	
Chargé de mission Economie et Outils Numérique	Permanent (CDI)	35h	A	Attaché	1		1	
Chargé de mission Environnement	Permanent (CDI)	35h	A	Attaché	1		1	
Conseiller création d'entreprises	Permanent (CDI)	35h	A	Attaché	1		1	
Assistant Service Administratif, Comptabilité, Finances et Marchés	Permanent (CDI)	35h	B	Rédacteur	1		1	
Chargé de Mission Tourisme	Permanent (CDI)	17h30	B	Rédacteur	1		1	
Secrétaire	Permanent (CDI)	35h	C	Adjoint Administratif	1		1	
Chargé de mission Leader et Innovation	Non Permanent (CDD)	35h	A	Attaché	1		1	
Chargé de mission Leader	Non Permanent (CDD)	35h	A	Attaché	1		1	
Chargé de mission Santé	Permanent (CDD)	35h	A	Attaché	1		1	
Assistant Tourisme	Temporaire (CDD)	35h	B	Rédacteur	0	+1		

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif dans un délai de 2 mois à partir de la publication

FILIERE TECHNIQUE

Libellé Emploi	Type d'emploi	Quotité temps de Travail	Catégorie	Grades ou emploi	Tableau des effectifs Budget 2017	Création / Suppression	Nouvel effectif budgétaire 2018
AGENTS TITULAIRES ET STAGIAIRES							
Directeur	Permanent	35h	A	Ingénieur Principal	1		1
Secrétaire Général	Permanent	35h	A	Ingénieur	0		1
AGENTS CONTRACTUELS							
Assistant d'études urbanisme et aménagement	Non Permanent (CDD)	35h	B	Technicien	1		1

Le Comité Syndical

Après en avoir délibéré,

DECIDE

A l'unanimité des suffrages exprimés

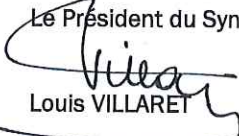
- ✓ De Créer un poste temporaire de 18 mois en CDD comme Assistant Tourisme sur mission oenotourisme
- ✓ De Transformer un poste de Secrétaire (1/2temps) en poste à plein temps sur le volet Gestion administrative et comptable Leader + Assistance Secrétariat des Chargés de missions (Scot, Santé et Culture)
- ✓ De Transmettre cette délibération au centre de gestion de l'Hérault
- ✓ Dit que la présente délibération sera transmise au service du contrôle de légalité

Clermont l'Hérault, le 17 Mai 2018

Le Président certifie sous sa responsabilité

La présente délibération exécutoire le 17 Mai 2018

Le Président du Syndicat


Louis VILLARET

Publiée le 17 Mai 2018

Transmise le 17 Mai 2018

